arras.fr

DÉPLACEMENTS - STATIONNEMENT

Un besoin, une solution.

Offres et solutions de mobilité : **arras.fr**
ou au **Point Info Stationnement** (53 bd Faidherbe)

Arras Communauté Urbaine

Artis — Un réseau opéré par Keolis Arras

Ville d'ARRAS

UN BESOIN, UNE SOLUTION !

Arras est la ville-centre d'un territoire comptant près de 110 000 habitants. Sa position géographique idéale, ses commerces, ses événements nombreux et variés, ses structures, ses associations font d'Arras une ville attirante et attractive.

Avec plus de 2 millions de visiteurs par an, les offres de stationnement et de déplacements représentent un véritable enjeu pour la Ville et la Communauté Urbaine. Répondre aux attentes et besoins du quotidien de chacun tout en veillant à respecter les équilibres, notamment en matière de déplacements doux et d'environnement, voilà les enjeux !

C'est pour cela que notre mission est d'apporter une solution personnalisée à chaque besoin, que vous soyez riverain, habitant du territoire, de la région ou alors visiteur occasionnel venu profiter de notre belle ville.

L'objectif de ce document est de vous présenter les offres existantes en matière de stationnement et de déplacement proposées à Arras par la Ville et la Communauté Urbaine.

Bonne lecture !

Sommaire

- Stationnez malin ! ..... page 3
- Stationnez « au plus près » ..... page 4
- Parkings et zones horodatées ..... page 5
- Informations pratiques ..... page 6
- Abonnement riverain et Pass professionnels ..... page 7
- Les transports en commun ..... page 8
- Les déplacements doux ..... page 9
- Aménagements cyclables ..... page 10
- Le saviez-vous ? ..... page 11

STATIONNEZ MALIN !

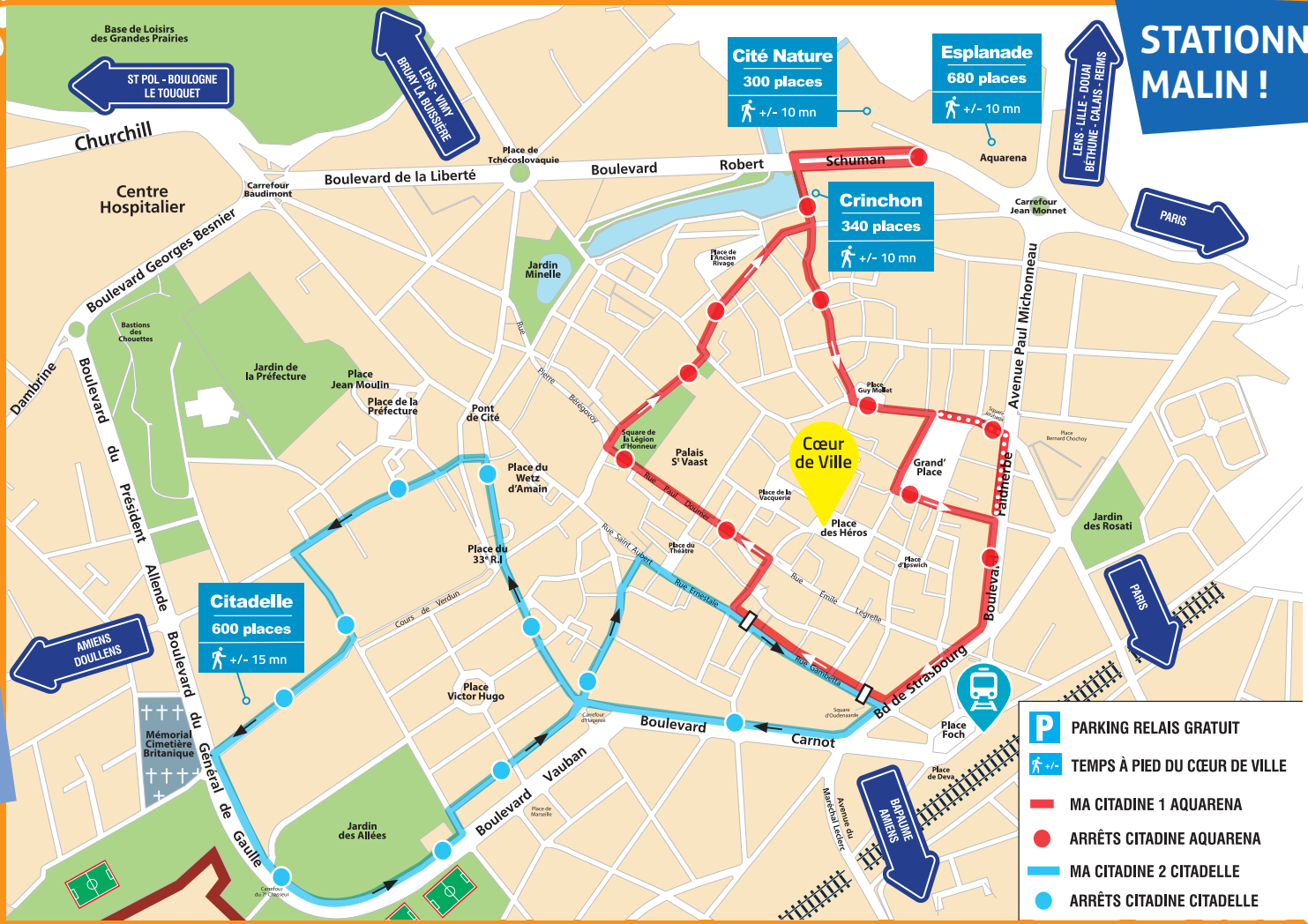

STATIONNEZ « AU PLUS PRÈS »

- Profitez **gratuitement** de **parking relais, soit plus de 2 100 places.** La Citadine, navette gratuite et électrique y passe toutes les 10 minutes, de 7h30 à 19h30, du lundi au samedi.

- **2 parkings souterrains** et de nombreux **parkings de surface** vous offrent **1800 places** pour vous garer toute l'année avec ou sans abonnement (tarifs page 6).

- En centre-ville, **2800 places** sont en **zones horodatées** payantes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
La première ½ heure est gratuite. Pour bénéficier de cette gratuité, il est indispensable de vous enregistrer à l'horodateur ou via l'application mobile « Flowbird ».
Le stationnement est gratuit les dimanches et jours fériés.

Plus d'infos ? Rendez-vous au Point Info Stationnement et sur www.arras.fr

Une course rapide à faire ?

Des bornes statio-minutes vous permettent de stationner 30 minutes gratuitement en centre-ville sans avoir besoin d'enregistrer préalablement votre véhicule.

LA ZONE JAUNE

Durée maximale de stationnement : 3h

Tarifs :
30 premières minutes gratuites puis

30 min :	1,50 €
1h :	2 €
1h30 :	3 €
2h :	4 €
2h30 :	6,50 €

LA ZONE VERTE

Durée maximale de stationnement : 7h

Tarifs :
30 premières minutes gratuites puis

30 min :	1 €
1h30 :	1,50 €
2h30 :	2 €
3h30 :	2,50 €
4h30 :	3 €
5h30 :	3,50 €
journée :	4 €

En moto et en scooter ?

Les utilisateurs peuvent se stationner sur tous les emplacements classiques pour véhicules et bénéficient en plus de parkings dédiés.

PARKINGS ET ZONES HORODATÉES

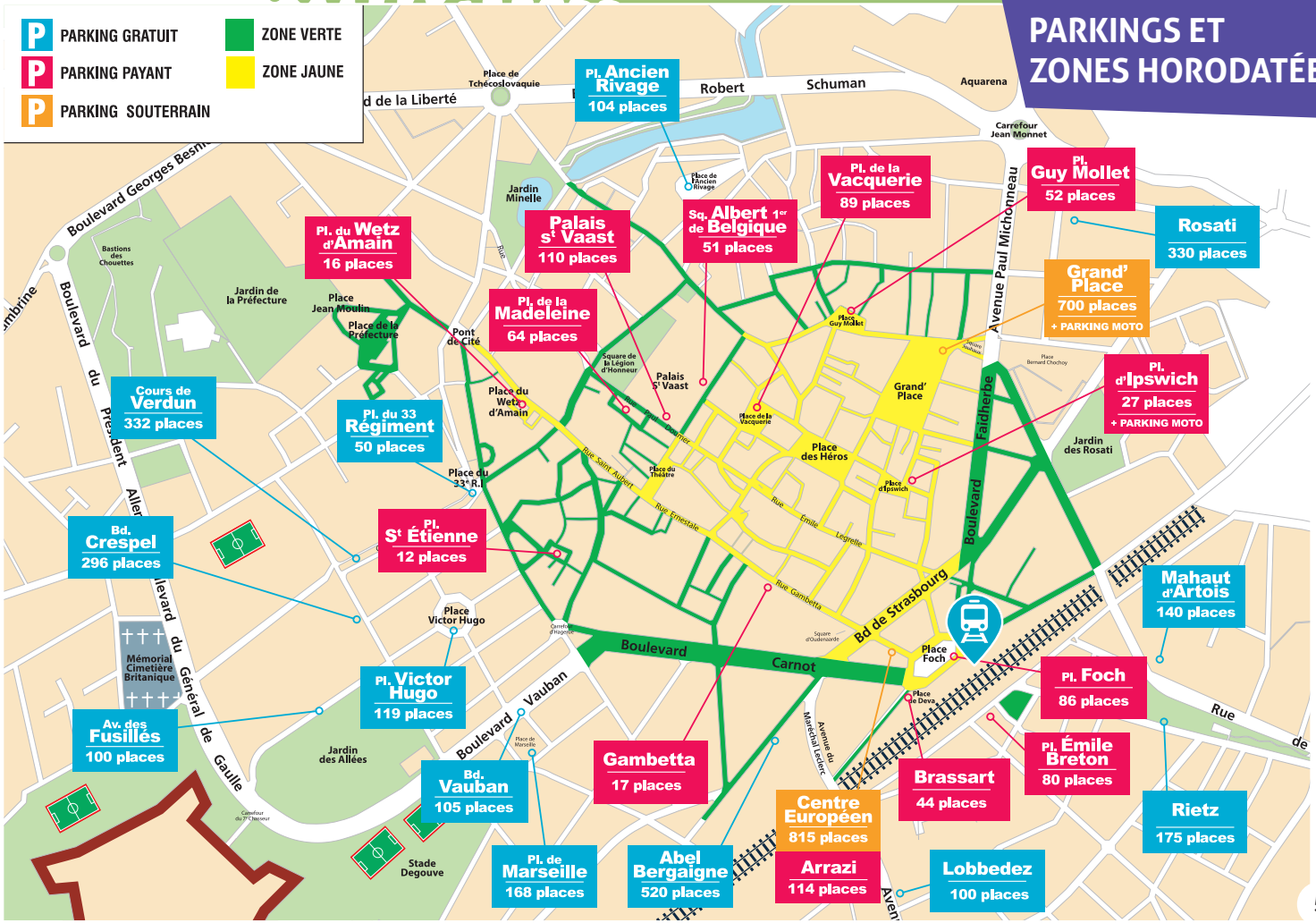

INFORMATIONS PRATIQUES

• TARIFS DES PARKINGS SOUTERRAINS

- Parking Grand'Place (700 places)
- Parking Centre Européen-Gare (815 places)

▸ Tarif horaire :

Première demi-heure : gratuit
Puis, par tranche de 10 min : 0,20 €

BON PLAN

- **Forfait soirée entre 18 h et 2 h du matin du lundi au vendredi : 1 €**
- **Forfait week-end le samedi, le dimanche et jours fériés de 14 h à 2 h du matin : 1 €**

▸ Abonnement :

- Pass journalier 24h : 12 €
- Pass hebdomadaire 24h/24 : 32 €
- Abonnement mensuel 24h/24 : 60 €
- Abonnement mensuel 7h - 20h : 49 €
- Abonnement semestriel 24h/24 : 300 €
- Abonnement semestriel 7h - 20h : 245 €

Pour les véhicules électriques, des abonnements spécifiques, prenant en compte le rechargement du véhicule, sont mis en place.

• LES BORNES EN ZONE HORODATÉE

▸ Rappel : le FPS

À Arras, **le Forfait Post-Stationnement est de 17 €.**

- Si votre véhicule est contrôlé et que vous n'avez pas payé votre stationnement, le montant du FPS sera de 17 €.

- Si vous avez dépassé le temps de stationnement payé, vous en serez avisé par courrier et devrez régler la différence restante. *Ex : si vous avez payé votre stationnement 1,5 € et que vous avez dépassé le temps alloué, vous devrez régler 15,5 € (17 € - 1,50 €).*

▸ Facilité de paiement

flowbird. Pour payer votre stationnement, rendez-vous à une borne avec votre numéro de plaque d'immatriculation et votre Carte Bleue ou monnaie.

Vous pouvez également utiliser l'application Flowbird.

Retrouvez l'intégralité des abonnements sur www.arras.fr

ABONNEMENT RIVERAIN

Si vous résidez à Arras dans une rue située en zone horodatée, vous pouvez bénéficier d'un abonnement.

- Si vous résidez en zone jaune, vous pouvez disposer d'un abonnement résidentiel pour stationner en zone verte.
- Si vous résidez en zone verte, vous pouvez disposer d'un abonnement résidentiel pour stationner en zone verte.
- **Un tarif unique de 60 € par an**, quelle que soit la zone d'habitation est appliqué.
- En cas de souscription à l'un de ces abonnements, un badge que vous devrez coller sur votre véhicule vous sera remis, à raison d'un badge par adresse postale. Il sera à retirer au Point Info Stationnement, sur présentation des documents requis.
- Si vous souhaitez stationner en zone bleue, utilisez le disque européen.

Plus de renseignements au Point Info Stationnement

Tél. 03 91 95 22 83

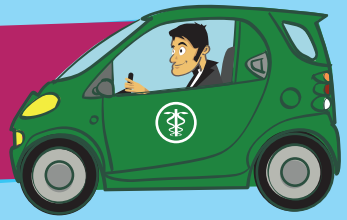

LE PIAF

Le PIAF est un horodateur électronique personnel. Il est disponible pour tous, son prix d'achat est de 30 €, il est rechargeable au Point Info Stationnement ou sur internet.

PASS PROFESSIONNELS

nouveau !

Si vous êtes un **professionnel ayant des impératifs de mobilité** à Arras, des abonnements spécifiques existent. Ils concernent les commerçants, les artisans, les professionnels médicaux, ...

► Tarifs annuels :

- **Commerçants** : 300 € par an, soit moins d'1 € par jour Stationnement en zone verte, du lundi au samedi.
- **Artisans** : 300 € , soit moins d'1 € par jour Stationnement toutes zones, du lundi au samedi.
- **Professions médicales** : 300 € , soit moins d'1 € par jour Stationnement toutes zones, du lundi au samedi.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

▸ Lignes régulières

Découvrez le réseau de bus Artis avec ses 20 lignes régulières qui vous transportent dans toute la Communauté Urbaine d'Arras.

▸ Ma Citadine

La navette de centre-ville gratuite et électrique qui passe toutes les 10 minutes du lundi au samedi de 7h30 à 19h30.

▸ Noctibus

Les vendredis et samedis soir, le Noctibus dessert à la demande les arrêts des lignes régulières de 1 à 10. Dernier départ à minuit depuis l'arrêt « les Places ».

▸ TAD

Le Transport À la Demande fonctionne selon un itinéraire et des horaires déterminés à l'avance.

▸ Actibus

Si vous travaillez ou devez vous rendre dans les zones d'activités Actiparc, Artoipole et ZI Est tôt le matin ou tard le soir, l'Actibus est disponible du lundi au samedi toute l'année sur réservation (hors jours fériés). Depuis tous les arrêts des lignes 1 à 10, il vous permet de rejoindre les zones industrielles avant 5h et avant 21h.

▸ Citiz

Le service de véhicule en auto-partage, que vous ayez besoin d'une voiture pour 1 heure, pour 1 jour ou plus...

▸ Covoiturage

Rendez-vous sur passpasscovoiturage.fr et essayez le service de covoiturage gratuit des Hauts-de-France.

Plus de renseignements sur bus-artis.fr et sur f

LES DÉPLACEMENTS DOUX

À vélo, en roller ou en trottinette, des bandes cyclables vous permettent de sillonner Arras en toute tranquillité.
De nombreux arceaux pour attacher les vélos sont à votre disposition dans toute la ville. 5 garages à vélo sécurisés et sous surveillance vous offrent également la possibilité de ranger votre vélo (sur abonnement).

Sans oublier le **V'Electric**, le service qui vous permet de louer pour 3, 9 ou 12 mois, un vélo à assistance électrique auprès de la Communauté Urbaine.

Plus de renseignements sur bus-artis.fr

Zone 30 en centre-ville d'Arras : *pour mieux partager l'espace public*

Depuis Septembre 2016, la zone située à l'intérieur des Boulevards de la Ville d'Arras est classée en Zone 30.

Les avantages ?
Plus de sécurité, plus de fluidité, moins de pollution.

L'objectif ?
Mieux partager l'espace public entre les différents utilisateurs et privilégier les déplacements en moyens de transports doux.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

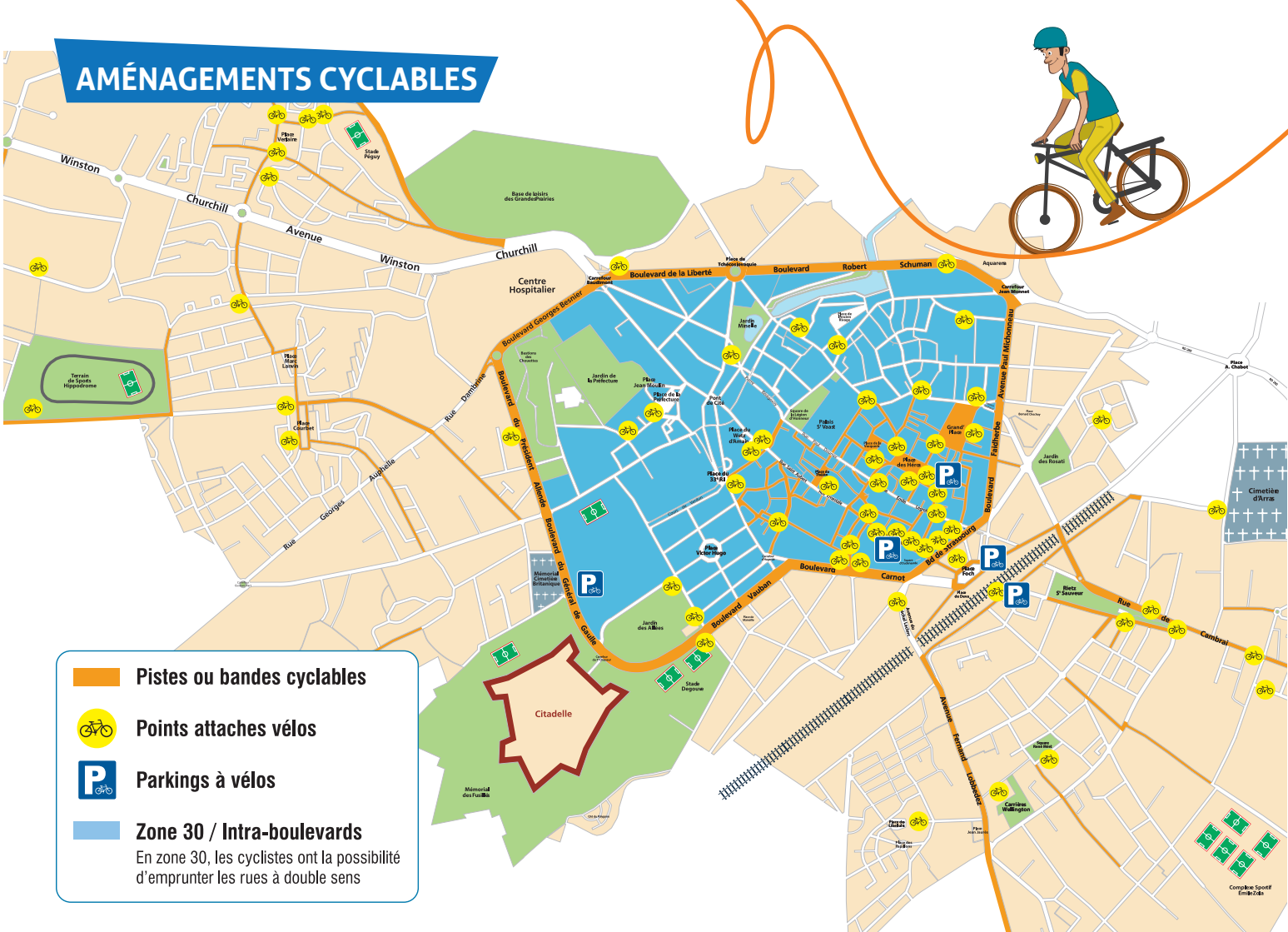
Winston
Churchill
Avenue
Winston
Churchill
Centre Hospitalier
Boulevard de la Liberté
Boulevard Robert Schuman
Boulevard Georges Besnier
Boulevard du Président Allende
Boulevard du Général de Gaulle
Boulevard Vauban
Boulevard Carnot
Avenue Paul Michonneau
Fédherbe
Rue de Cambrai
Avenue Bernard Loubodiès
Rue Georges Auphelle
Rue Dambrine
Citadelle
Base de loisirs des GrandesPrairies
Terrain de Sports Hippodrome
Stade Pégoy
Stade Degouve
Jardin des Allées
Jardin des Rosati
Jardin de la Préfecture
Jardin Minelle
Cimetière d'Arras
Aquarena
Carrefour Beaulieu
Carrefour Jean Monnet
Place de Tchaikovskaya
Place des Héros
Grand' Place
Place du 33e RI
Place Victor Hugo
Place Foch
Place A. Chubet
Place Maxe Lorwin
Place Courbet
Place Jean Moulin
Place de la Préfecture
Place du Vieux d'Urbain
Place Verdaine
Mémorial Cimetière Britannique
Mémorial des Fusillés
Carrières Wellington
Complexe Sportif Emile Zola
Bletz St Sauveur
Gare de Arras-Ville
Gare de Arras-Université
Palais St Vaast
Hôtel de Ville
Beffroi
Cathédrale
Musée des Beaux-Arts
Musée Sarrail
Musée de Arras Lillers
Musée Rodin
Musée Vivant
Musée des Chouettes
Musée des Ursulines
Musée Gerard Dauchez
Musée Ernest Pinard
Musée Jean Bart
Musée Gaston Lévy
Musée Gaston Lévy
Musée Gaston Lévy

En France, le transport est le secteur le plus émetteur de CO2. Il émet près de 40% des émissions nationales. Le transport routier représente 95% des émissions du secteur. La lutte contre le changement climatique passera donc inévitablement par la réduction de ces émissions dans le transport routier.

Un bus peut transporter en passagers l'équivalent de 40 à 50 voitures.

Une voiture coûte à l'année en moyenne 25 fois plus qu'un abonnement de bus Artis.

Un choc avec une voiture à 30 km/h au lieu de 50 réduit considérablement le danger de mort (de 90 % à 15 %).

Les cyclistes réguliers vivraient en moyenne plus longtemps. Faire du vélo est l'une des activités « cardio » les plus efficaces pour muscler le cœur. De plus, vous luttez contre le stress, la déprime, vous gagnez en qualité de sommeil et vous êtes plus résistant à la fatigue.

À partir de la gare, 20 minutes de marche seulement vous séparent de la Citadelle. Et pour ceux soucieux de leur ligne, c'est un moyen simple et efficace de brûler en moyenne 120 calories !

30
P
CO-VOITURAGE
@VilleArras
RENSEIGNEMENTS
Point Info Stationnement
53 boulevard Faidherbe - 62000 Arras
03 91 95 22 83
DESIGN BY FREDGRENERON